



BIM

Bulletin d'Informations Municipales

 Recensement
de la population 2023



du 19 janvier au 18 février



NOUVEAU

LE TRI



SIMPLE !



Le mot de Madame le Maire

Madame, Monsieur, Chers Recyots,

Nous sommes maintenant à mi-mandat et de nombreux projets sont devenus ou deviennent réalité.

Nous poursuivons, dans le contexte actuel complexe, notre engagement d'élus pour penser l'avenir de notre commune avec confiance et sérénité.

Nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors de futures réunions publiques afin d'échanger sur les travaux à engager en 2023 – assurément les voiries ruelle aux cannes, rue Chanteraine avec sécurisation des abords de la boulangerie et les travaux de la cantine - et autres projets pour 2023 et les deux années suivantes.

Vous l'avez compris, c'est avec détermination et énergie que nous abordons cette nouvelle année.

Mais parce que Recy c'est avant tout les Recyots et Recyotes, Au nom du Conseil Municipal je vous adresse mes vœux les plus chaleureux :

des vœux de santé et de prospérité pour vous et vos proches.

Bonne année 2023

*Carole SAGUET SIMON
Maire de Recy*

INFOS MAIRIE

La Mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 13 h 30 à 18 h 00.

Permanence
de Madame le Maire :

Le lundi

(sur rendez-vous)

Téléphone :

03 26 68 36 45

(à partir de 11 heures)

Site Internet :

www.recy.fr

Email :

mairie@recy.fr

Facebook :

@Recy.Mairie.Officiel

École Primaire

Fernand VITRY

03 26 68 44 37

Philippe LOUIS

Garde-champêtre connu de tous, **Philippe** a parcouru les rues de notre village durant 40 années au service des Recyots.

Arrivé à Recy en décembre 1978, il est toujours resté fidèle à sa commune et avait décidé de prendre sa retraite, bien méritée, en décembre 2018.

Homme à tout faire et pêcheur de carpe hors pair, il était très apprécié de tous. Disponible et serviable en toutes circonstances, il laisse un grand vide dans la vie de toutes celles et ceux qui l'ont connu.

Il nous a quittés après un long combat contre la maladie le 25 septembre dernier à l'âge de 65 ans.

Nous renouvelons ici toutes nos condoléances à sa femme Lucette et à sa famille.



**Dans ce
BIM**



Point sur les travaux



Recensement de la Population



Collecte sélective



Nos Associations

Point sur les travaux



Les travaux de réfection de voirie de la rue Montante et de la rue des Cotons sont achevés depuis plusieurs semaines.

Une nouvelle zone de rencontre règlementée ainsi la circulation en donnant priorité aux piétons et aux cyclistes et en limitant la circulation des véhicules à 20 km/h.

Du côté de l'église, les travaux d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ont pu reprendre après la trêve des confiseurs. La rampe continue de s'élever tandis que les nouvelles places de stationnement seront marquées dès que la météo le permettra.

À venir également la mise en place d'une clôture afin de privativer un jardin pour les logements de la rue Montante.

L'implantation de deux bancs ainsi que les plantations seront réalisées par les agents municipaux dans les prochaines semaines, une fois l'accès PMR réalisé.



Pour ce qui concerne le cimetière des Épinettes, les travaux d'extension paysagère ont également pu reprendre. Le mur de clôture continue de s'ériger ce qui permettra de mettre le terrain au niveau de l'existant. Certaines allées en pavés ont été réalisées et des arbres agrémentent les espaces.

Le Permis de Construire pour la réalisation d'une résidence seniors portée par Âges et Vie a été déposé en fin d'année. Le délai d'instruction est de trois mois.

Les travaux pourraient débuter cette année.



Travaux d'abattage

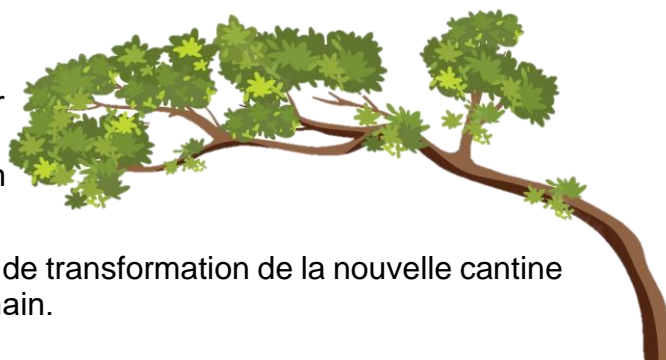
Des travaux d'abattage ont été réalisés près de l'école et derrière la Salle des Fêtes Maurice SIMON. Plusieurs raisons à cela :

- raisons sanitaires : branches mortes dangereuses et dépérissement des sujets, surtout les frênes à cause de la Chalarose.
- hauteur importante de certains sujets : risque de chute en cas de vents violents.
- non-respect des distances réglementaires de plantation par rapport aux limites séparatives.
- redonner de la luminosité à la cour de l'école.

Suppression rime avec replantation...

Une première tranche de replantation a été effectuée par les agents municipaux : les puristes pourront reconnaître un Catalpa, un Ginkgo Biloba ainsi qu'un saule pleureur.

Une deuxième tranche sera réalisée lorsque les travaux de transformation de la nouvelle cantine scolaire seront terminés, attendus pour l'automne prochain.



Travaux d'extension de la Zone Artisanale

Les travaux d'extension de la deuxième tranche de la Zone Artisanale ont débuté en fin d'année dernière. Cette extension permettra d'accueillir onze nouvelles entreprises à vocation artisanale, qui compléteront les onze actuellement installées ou en cours d'installation.

À noter que ces travaux sont entièrement pris en charge (financés et réalisés) par la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne puisque cette zone artisanale est classée d'intérêt communautaire.



Les Chenilles Processionnaires du Pin

Vous l'avez peut-être remarqué, depuis quelques années, à l'entrée de l'hiver, apparaissent des gros cocons blancs à l'extrémité des branches de pins.

Malheureusement, rien à voir avec des décorations de Noël... Il s'agit de nids de chenilles : les Processionnaires du Pin !

Ces chenilles sont en réalité des parasites qui peuvent affaiblir les pins et ainsi diminuer très fortement leur capacité à résister aux forts coups de vent. Il faudra alors se résoudre à les abattre.

Mais au-delà de ce souci sanitaire sylvicole, ces petites bêtes sont « habillées » de soie très urticante et allergisante. Certaines réactions peuvent entraîner une admission aux urgences de l'hôpital...



Dangereuse pour l'homme, pour les mêmes raisons, la chenille processionnaire l'est également pour les animaux domestiques (surtout les chiens), qui peuvent se retrouver avec des nécroses irréversibles de la truffe et de la langue.

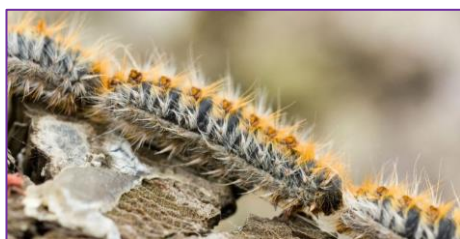
Déclarée comme nuisible à la santé humaine en 2022, il est indispensable de réagir face à ce phénomène.

C'est pourquoi, il a été décidé d'engager un plan de lutte pour éradiquer cet insecte.

En effet, malgré l'installation les années passées de pièges aux pieds de certains pins, le résultat n'a pas été à la hauteur des attentes puisque les chenilles se sont installées ailleurs, et peut-être même chez vous...

Par conséquent, dans les semaines à venir, une entreprise va intervenir sur la commune pour injecter un bacille (*Bacillus thuringiensis*) dans les nids identifiés afin de contaminer les chenilles dans le but de les éliminer.

Il semble que des traitements répétitifs et réguliers ont un réel impact sur ce parasite.

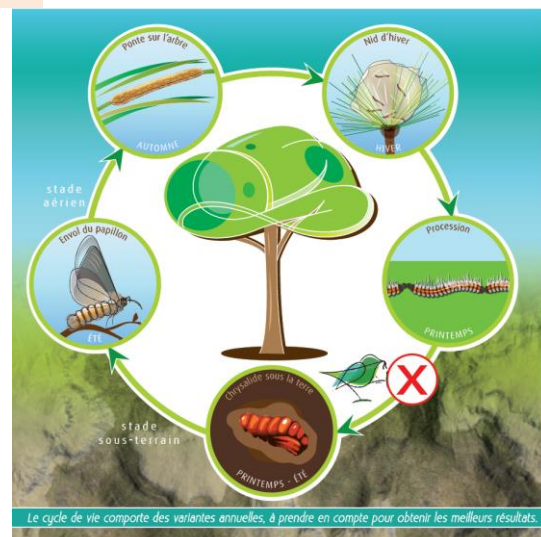


À ce jour, une cinquantaine d'arbres colonisés, sur la voie publique et chez les particuliers, ont été répertoriés sur la commune.

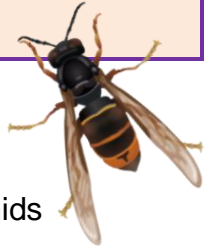
Il est demandé à chacun de faire une inspection des pins présents sur sa propriété, de solliciter la Mairie pour un contrôle en cas de doute.

En cas de présence de nid, il faudra informer la Mairie qui réalisera le traitement adéquat.

Ce traitement sera totalement pris en charge par la Mairie.



Le Frelon asiatique



Le territoire de Recy est impacté par la présence du frelon asiatique. En effet, deux nids « secondaires » ont été repérés à la fin de l'année 2022, une fois la chute tardive des feuilles.

Une intervention par un professionnel a permis de constater que, malheureusement, les nids étaient vides.

Cela signifie que de nombreuses futures reines ont pris leur envol pour installer de nouvelles colonies.

Le frelon asiatique est considéré comme une espèce invasive et difficilement contrôlable de par son agressivité et sa voracité, sa capacité de reproduction et le manque de prédateur.

Une fois installé sur un territoire qui lui convient, le frelon asiatique y reste et prolifère. Il devient alors impossible de l'éradiquer.

Néanmoins, des moyens de lutte existent pour limiter les populations et ainsi diminuer les nuisances et les risques d'attaques.

Un plan d'action est en cours d'élaboration par la Mairie et nous avons besoin de vous pour maximiser les chances de résultats.



Pour ce faire, en cas de présence avérée d'un nid de frelons sur votre propriété durant le printemps, il vous faudra appeler la Mairie sans tarder pour le signaler afin de procéder à sa destruction par entreprise spécialisée. Cette intervention sera entièrement prise en charge par la Mairie.

En complément de ces signalements, des pièges sélectifs (permettant aux abeilles et aux guêpes d'être libres) seront installés sur le domaine public afin d'établir un maillage de la commune.

Malgré ces dispositifs, ce maillage territorial risque de ne pas être suffisant.

C'est pourquoi, des installations pourront être mises à la disposition de particuliers qui s'engageront à s'occuper des boîtes et à renouveler les appâts.

Ces actions se dérouleront pendant les mois de développement des nids « primaires », c'est-à-dire d'avril à fin juin.

Si vous souhaitez participer à cette campagne de piégeage, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat ou du service technique de la Mairie pour obtenir consignes et informations complémentaires.

PIÈGE À FRELONS

Comme pour les guêpes, il est facile de créer son propre piège à frelons.



Le mélange qui attirerait le plus les frelons asiatiques se compose :

- ✓ d'un quart de bière brune,
- ✓ deux quarts de vin blanc sec,
- ✓ un quart de sirop de fruits rouges (parfois cassis ou grenadine).

Le vin blanc tient ici un rôle particulièrement important de répulsif pour éloigner les abeilles.



Le cycle de vie d'une colonie

De décembre à mars, la reine hiberne dans un environnement à hauteur d'Homme (trou d'arbre, tuile, bandeau de bardage, barbecue, cabane de jardin, etc.).

D'avril à juin, avec l'arrivée de temps plus clément et le retour de proies et de mets variés, la reine débute la construction de son nid « *primaire* ». Elle va ainsi pondre pour avoir une colonie d'ouvrières.

De juillet à novembre, une fois que la colonie est suffisamment importante, la reine engage la construction de son nid « *secondaire* ». Il est installé très haut dans les arbres. Elle débute alors une nouvelle ponte qui produira des futures reines.

Courant novembre, le nid se vide, une dispersion des génitrices a lieu et le cycle recommence...



Nid primaire



Nid secondaire

Recensement de la population

du 19 janvier au 18 février 2023



Cette année, la commune de Recy réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à **partir du 19 janvier**.

Comment ça se passe ?

Une lettre d'information a été déposée dans votre boîte aux lettres.

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Attention, ce document est indispensable, gardez-le bien précieusement.

@ En ligne

Se faire recenser en ligne est **plus simple** et **plus rapide** pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.



Au format papier

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 janvier, contactez la Mairie.

Madame le Maire, par arrêté municipal, a nommé deux Agents Recenseurs pour effectuer ces opérations de recensement.

Il s'agit de **Madame Valérie BEISSERT** et **Monsieur Robert CHEF**.

Afin de leur faciliter la tâche, merci d'avance de leur réserver le meilleur accueil.



Recensé ? Mais pourquoi ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Périscolaire : la garderie du Mercredi

Le service de la garderie du mercredi est accessible aux enfants scolarisés et/ou domiciliés à Recy et Saint Martin sur le Pré, ainsi qu'aux enfants d'autres communes (en fonction des places disponibles), dès la petite section de maternelle jusqu'à la classe de CM2.

La garderie du mercredi a lieu sur deux sites distincts :

- pour les **Maternelles** : à Recy, dans la garderie de l'École Primaire Fernand VITRY ;
- pour les **Élémentaires** : à Saint Martin sur le Pré, Espace Roger BERTRAND (*parking de la salle des fêtes, Chemin des sports à Saint Martin sur le Pré*).



Pour rappel, la garderie du mercredi fonctionne durant toute l'année scolaire, hors jours fériés et vacances scolaires, de 7h45 à 18h00. Les inscriptions peuvent se faire à la demi-journée ou à la journée.

Le repas du midi ainsi que le goûter, tirés du sac, pourront être pris sur place (fours à micro-ondes et réfrigérateurs mis à disposition).

Renseignements complémentaires

auprès de la Mairie de la commune concernée. Les inscriptions se font exclusivement via la plateforme « monespacefamille.fr ».



Collecte Sélective

N°Vert 0 800 875 615

APPEL GRATUIT

NOUVEAU depuis le 1^{er} janvier !

LE TRI + SIMPLE !

Les nouveaux réflexes à adopter :

- C'est un emballage ou du papier ? Si **OUI** → je le dépose dans le **bac/sac jaune** !
- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
- Je dépose mes emballages séparés les uns des autres dans le bac/sac jaune.
- Lorsque vous serez équipés d'un bac, l'utilisation du sac jaune ne sera plus acceptée. Vous devrez alors déposer directement les emballages et les papiers en vrac dans votre bac.
- Les cartons volumineux sont toujours à apporter dans l'une des huit déchèteries de notre territoire. Demandez votre carte d'accès, elle est gratuite pour les particuliers !
- Le jour et la fréquence de collecte de votre bac/sac jaune ne change pas.

Rappel des jours de collectes des déchets :

Déchets verts	Container vert	le lundi
Emballages...	Sacs/bacs jaunes	le mercredi
Autres déchets ménagers	Container gris	le mercredi

Le Verre → Point d'Apport Volontaire (PAV)

! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !

Les calendriers de collecte et tous les emplacements de PAV sont disponibles sur le site internet www.chalons-agglo.fr

L'ensemble des collectes sont maintenues les jours fériés, sauf : le **1^{er} mai**, le **25 décembre** et le **1^{er} janvier**.

En cas de bac détérioré, volé, ou pour vous équiper, appelez le numéro vert.

Toutes les infos : www.chalons-agglo.fr (Collecte sélective)



Recensement citoyen

Tout jeune Français, ayant atteint l'âge de **16 ans**, fille comme garçon, doit spontanément se faire recenser auprès de la Mairie. Cette démarche peut aussi être faite en ligne sur le site Internet www.service-public.fr.

Cette formalité est **obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (BAC, permis de conduire...) avant l'âge de 25 ans.

Une pièce d'identité et le livret de famille sont nécessaires pour procéder au recensement.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement militaire permet également l'inscription automatique du jeune sur la liste électorale à ses 18 ans.

Assistantes Maternelles

Valérie BEISSERT	9 bis Route de Louvois.....	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Stéphanie DENNEVAL.....	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Dyane KASZA.....	17 rue des Étangs	06.75.26.98.61
Delphine MICHEL	24 rue des Étangs	09.80.63.76.83
Delphine WATIER	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79
www.assistante.maternelle.marne.fr	<i>si vous recherchez une assistante maternelle</i>	

État Civil

2022

Naissances



Amy-Lou GÉRARD née le 18 octobre
Célène RAFFAELLI ETIENNE née le 30 octobre

Mariage



Pascal PÉNASSE et Nadine SEJOURNÉ le 10 septembre
Fouad SAÏDANI et Ilais HAMPLA le 22 octobre

Décès

Philippe LOUIS le 25 septembre
Michel THIBLET le 12 octobre

Location de salles

Salles	Tarifs			
	12h	24h	48h	Vaisselle
Salle Orange	50 €	100 €	200 €	40 €
Salle des Fêtes Maurice SIMON			400 €	

La location des salles est **uniquement réservée aux habitants et Associations de Recy**.

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée 24 h (le dimanche uniquement, par exemple).

La réservation d'une salle est enregistrée au plus tôt

avant le jour de son utilisation : 12 mois pour les Associations de Recy et les habitants de Recy **pour un mariage** ; 9 mois pour les habitants de la commune pour tout autre motif.

À noter que la remise des clefs de la Salle des Fêtes Maurice SIMON ne peut se faire, hors vacances scolaires, que le vendredi à partir de 15h30.

Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT.E/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES	ANNIE MARCHAL	michel.marchal808@orange.fr	03 26 65 24 85
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	JEANNE-MARIE BASSUT		03 26 65 33 06
CLUB FÉMININ – BIBLIOTHÈQUE..	LYSIANE DERVIN		03 26 65 21 42
ACCUEIL LOISIR SANS HÉBERG ^T	MIKAËL MILLERO		03.26.26.30.96
REPAS DES AÎNÉS	JEANNE-MARIE BASSUT		03 26 65 33 06
TAMALOU (CLUB DU 3 ^{ÈME} ÂGE).....	CHANTAL CHANGENOT	chantal.changenot53@orange.fr	03 26 65 67 18
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	ALICE JACQUOT	cpe.recy@gmail.com	03 26 26 93 15
SOCIÉTÉ DE CHASSE	HERVÉ ARNOULD	h-arnould@orange.fr.....	03 26 65 25 18
SOCIÉTÉ DE PÊCHE	FRANCK LALLEMENT	lallefranck@bbox.fr	03 26 68 07 83
COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !	SYLVIANE JACQUET	d-jacquet@orange.fr	03 26 65 69 43
ERSM BASKET		ersmbasket.contact@gmail.com	

ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – d-jacquet@orange.fr

SECTION BADMINTON	LUC DIDIER	lucdid51@gmail.com	06 62 47 71 09
SECTION TENNIS	OLIVIER KARAS	olivier.karas@free.fr	06 95 58 00 13
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	augylvie@gmail.com	06 03 39 74 77
SECTION YOGA	ANIMATRICE : CORINNE		06 52 69 22 17
SECTION GYM VOLONTAIRE	ODILE GIRARD.....	odile51@orange.fr	06 77 07 35 62
SECTION BRIDGE	MARIE-NOËLLE PIAT.....	marienoelle.piat@free.fr	03 26 68 26 45
SECTION SUN DANCE	ABDOURAZAK GUEDI.....	abdourazak@hotmail.com.....	06 50 25 16 54
SECTION SOPHROLOGIE	BARBARA SAGUET	barbara.saguet.sophrologie@gmail.com	
SECTION PÉTANQUE	JACKY BOUCHER.....	jackyboucher984@neuf.fr	
SECTION BOXE THAÏLANDAISE	FRANÇOIS AUBERTELLE	aubertellefrancois@gmail.com	06.61.06.97.83
SECTION RUNNING	MATHIEU EBNER		06.99.95.55.71

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré
Tél./fax : 03.26.64.22.92 - footballclub.stmartinsurlepre@orange.fr

Parole aux Associations

La grande fête du Téléthon du 3 décembre 2022



MERCI à la Mairie pour son soutien aux associations participantes.

MERCI aux Associations du village qui ont préparé et assuré tout au long de la journée.

MERCI aux Associations extérieures qui sont venues animer cet après-midi récréatif par la danse.

MERCI aux personnes du Club Féminin (Familles Rurales) qui ont réalisé, avec l'aide de bénévoles, un magnifique Marché de Noël qui a demandé un travail fabuleux et a connu un très grand succès.

MERCI aux enfants des écoles et leurs institutrices qui ont répondu présents et qui ont entraîné leurs parents dans la course à pied dans une ambiance torride malgré le froid.

MERCI aux artisans, producteurs locaux qui nous ont offert des lots pour étoffer notre tombola.

MERCI aux particuliers qui ont apporté leurs dons et leur soutien au Téléthon.

BRAVO À TOUTES ET À TOUS, cette course que nous avons tous menée va permettre de faire avancer encore plus la recherche, favoriser le dépistage de ces maladies qui surgissent dès le plus jeune âge et permettre de commencer à traiter plus précocement ces malades pleins d'espoir.

Vous pouvez être fiers de votre engagement !

Un grand merci à toute l'équipe coordinatrice de l'AFM qui est proche de nous et nous soutient tout au long de notre investissement pour le TELETHON.

Notre effort permet de remettre cette année la somme de 7 054,16 €.



Association Tamalou

Notre Association compte à ce-jour 165 adhérents.

2022, une année riche en activités.

Les « Tamalou » étaient heureux de se retrouver à nouveau, après une période remplie de restrictions. L'association a proposé :

- un inoubliable et superbe voyage de 3 jours au **Puy du Fou** (photo ci-contre)
- une marche aux **Faux de Verzy**
- un **repas de printemps** animé par « DUO »
- la traditionnelle **Brocante**
- un **pique-nique** champêtre
- la **Cassine** avec son nouveau spectacle Robin des Bois
- une **sortie d'automne**, déjeuner croisière sur la Meuse
- un **repas thématique** « Espagne » animé par Léa, chanteuse-danseuse.



Pour **2023**, les « Tamalou » ont préparé un programme d'activités, de sorties, de repas, qui sera dévoilé très prochainement, lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 21 Janvier prochain.

À noter la poursuite des activités traditionnelles des « Tamalou » :

- les cartes 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois
- le Scrabble 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois
- les cours informatiques le mercredi matin
- la marche du lundi après-midi à 14 h (départ Place de la Mairie) a toujours lieu. Nous souhaiterions renforcer les effectifs.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à : Chantal CHANGENOT (Présidente) ou Jacky BOUCHER (Vice-Président)

PREMIÈRE BOURSE TOUTES COLLECTIONS À RECY

Le **dimanche 5 février** à la Salle des Fêtes Maurice SIMON aura lieu la première bourse toutes collections organisée conjointement par l'Association Tamalou de Recy et l'Association Philatélique Champenoise de Châlons en Champagne. Les visiteurs sont attendus à partir de 8h00 et jusqu'à 17h00. Entrée libre. Buvette et petite restauration sur place. Possibilité d'échanges pour les collectionneurs de capsules de champagne dans le hall de la salle des fêtes.

Les principales collections représentées seront les cartes postales, les timbres, les monnaies, les capsules de champagne, mais aussi Pokémons, modèles réduits, jouets anciens, livres, bandes dessinées, vieux papiers, journaux, figurines, pins, DVD.

Pour plus d'informations, contacter :

L'Association Tamalou : Chantal CHANGENOT, tél 06 28 36 02 54, chantal.changenot53@orange.fr

L'Association Philatélique Champenoise : Patrice MICHELET, tél 06 72 81 82 37, patrice-michelet@orange.fr

Baptisés salons aux collections, bourses multi-collections ou bourses toutes collections, ces rendez-vous sont attendus par les collectionneurs de tous horizons qui peuvent y rencontrer des exposants particuliers ou professionnels. Ces événements se font rares dans l'agglomération Châlonnaise.

C'est pourquoi deux équipes de bénévoles se sont associées pour mettre en place la première bourse toutes collections de Recy dans les meilleures conditions. Le succès espéré de cette première édition transformera l'essai en rendez-vous annuel pour nos deux associations.

La salle des fêtes Maurice SIMON fera le plein d'exposants et les organisateurs attendront les visiteurs qu'ils souhaitent très nombreux.



Recy vit - Comité des Fêtes

Un bilan satisfaisant de nos activités.

- **14 Juillet** : avec la commune, nous organisons cette manifestation qui a eu un succès puisque 230 personnes ont participé au repas barbecue accompagné par l'orchestre « Cocktail ».
- Notre **Salon des Arts et du Terroir** a tenu ses promesses, avec quelques nouveautés et toujours autant de visiteurs. Cette année, nous allons fêter la 10^{ème} édition, avec quelques surprises. Nous sommes fiers de savoir que notre salon commence à avoir une réputation au-delà du Chalonais.
- Le **Beaujolois Nouveau** a connu un franc succès avec 210 participants (plus que 2021).
- Le **Téléthon**, avec la participation des Sarrybiens.
- Le **Noël des enfants** avec la complicité de Familles Rurales et du CPE : le spectacle « le formidable Noël de Serge » a attiré 80 enfants avec des retours positifs, les enfants ont reçu chacun un paquet de friandises et un goûter avec la venue du père Noël. Les petits en avaient pleins les yeux, une satisfaction pour tous les bénévoles.



Grace au soutien de notre commune nous pouvons continuer nos activités, nous la remercions. Nous attendons la venue de jeunes bénévoles car nous sommes une association vieillissante.

Recy vit - Comité des Fêtes vous souhaite une très bonne année.

Familles Rurales

Le club Féminin rappelle que la bibliothèque est ouverte chaque premier samedi du mois de 9h à 11h, ainsi que les jours d'ouverture du Club, le mardi de 14h à 16h, dans leur salle, au terrain de foot, rue Marcel JESSON.

Le Service d'Aide à Domicile gère les prestations prolongées ainsi que les prestations spontanées (en cas d'immobilisation de courte durée). N'hésitez pas à contacter Madame Jeanne-Marie BASSUT pour de plus amples renseignements.

Pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), les candidatures pour les postes d'Animateurs sont à faire parvenir à Mikaël MILLERO, dans les meilleurs délais.

Concernant les inscriptions des enfants, des informations vous parviendront au début du 2^{ème} trimestre.

Bonne et heureuse année.



Section Gym Enfant



Cette année encore, le Père Noël a rendu visite aux enfants de la Gym avec toujours autant de succès.

Renseignements :

augylvie@gmail.com

06 03 39 74 77 ou 06 76 59 99 68

ERM Sun Dance



L'association Sundance continue de faire danser ses membres, en proposant des cours de salsa New-Yorkaise, le mardi soir de 19h30 à 20h30, avec un cours débutant, et un cours confirmé de 20h30 à 21h30. Ce cours est animé par Olivier, prof de danses latines depuis 23 ans, formé par Alégria Dance Company à Nîmes. Nous proposons également un cours de gym tonic tous les mercredis de 19h à 20h, avec Séverine, prof de fitness depuis de nombreuses années.

Parfait pour tenir vos bonnes résolutions de l'année 2023, ce cours contient du cardio et du renforcement musculaire pour garder la forme !

Il est toujours possible de s'y inscrire en cours d'année.

Un dîner concert va être organisé le 15 avril prochain, en partenariat avec une association de danse africaine, ouvert à tout le monde. Infos à venir.

ERSM Basket

L'ERSM basket a repris sa saison 2022/2023 avec une nouvelle équipe dirigeante et une nouvelle organisation en pôles (sportif, partenariat, communication, vie du club, juridique et financier, sociétal) soutenus par de nombreux bénévoles et salariés. Le club compte actuellement 219 licenciés avec 6 équipes juniors et 6 équipes seniors engagées en championnat.



Outre ses activités sportives, l'ERSM s'investit sur plusieurs axes tels que la formation, les actions caritatives, les stages pendant les vacances, les animations tout au long de l'année (Halloween, Noël du basket...).

Le club est particulièrement engagé dans le respect des valeurs sportives et citoyennes.

Sous la direction de Yannick ROBERT (responsable du projet sportif) et de Mikaël MILLERO (responsable technique), l'accent a été mis en début de saison sur la formation des jeunes licenciés et celle de nos jeunes encadrants.

De nombreux coaches nous ont rejoints cette saison. Depuis, 6 d'entre eux ont obtenu le Brevet Fédéral (Jeunes ou Enfants) et continuent leur formation. Nous pouvons donc féliciter Marine, Jade, Thomas, Geoffrey, Ronan et Jules pour leur réussite et la reconnaissance par la Fédération Française de Basket-Ball de leurs compétences. Ils poursuivent ainsi la mise en œuvre du projet pédagogique, notamment en direction des plus jeunes.

Concours de lancers francs, visite des stands, dédicaces, recettes reversées... L'ensemble du club, à l'image de son équipe fanion, s'est mobilisé pour le Téléthon et Octobre Rose faisant de la solidarité la valeur commune au club et aux organisateurs de ces mobilisations annuelles.



Qui dit vacances d'hiver, dit stage de perfectionnement à l'ERSM Basket. Notre club propose aux jeunes licenciés (U9 à U15) un stage qui se déroulera du 13 au 17 février 2023.

Après une première partie de saison satisfaisante (3^{ème} place), notre équipe première qui évolue en Nationale Masculine 2 a débuté sa phase retour samedi 14 janvier à 20h00 contre Maubeuge avec une victoire à la clef (84-77). Les prochaines rencontres à domicile : 04/02 W.O.S.B. - 25/02 Charleville - 11/03 Gennevilliers - 01/04 la Charité sur Loire - 29/04 Alfortville - Tous les matchs ont lieu à 20h00 à la Salle Pierre ARNOULD à Recy.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023



	Quand ?	Quoi ?	Qui ?
Janvier	Jeudi 19	Assemblée générale	ERSM
	Samedi 21	Assemblée générale	Tamalou
	Samedi 28	Assemblée générale	Recy vit !
Février	Dimanche 5	Bourse Multi-collection	Tamalou
	Samedi 11	Loto	CPE
Mars	Samedi 11	Carnaval	CPE
	Samedi 18	Repas de printemps	Tamalou
Avril	Samedi 8	Chasse aux Œufs	Recy Vit !
Mai	Lundi 8	Commémoration	Mairie
	Samedi 13	50 ans	CPE
	Dimanche 28	Brocante	Tamalou
Juin	Vendredi 30	Kermesse	Ecole Fernand VITRY
Juillet	Samedi 8	Pique-Nique	Tamalou
	Vendredi 14	Fête Nationale	Recy Vit ! / Mairie
Octobre	Samedi 7	Repas des aînés	Familles Rurales / Mairie
	WE 14 & 15	Salon des Arts et du Terroir	Recy Vit !
	Mardi 31	Halloween	CPE
Novembre	Samedi 4	Repas d'automne	Tamalou
	Samedi 11	Commémoration	Mairie
	Samedi 18	Beaujolais	Recy Vit !
	Samedi 25	Broc enfants	CPE
Décembre	Samedi 2	Téléthon	Associations
	Dimanche 3	Noël des enfants	Recy Vit ! / Familles Rurales

